



ALMA

Association Lamorlaye Mémoire & Accueil

Compte-rendu de la 17ème Assemblée Générale Ordinaire de l'ALMA du 25 janvier 2020 statuant sur l'exercice 2019

La municipalité était bien présente avec Monsieur le Maire, Madame Caron et Madame Chani (qui était aussi présente en tant qu'adhérente) : nous les en remercions bien sincèrement et nous reviendrons sur des points qui ont été abordés par le maire.

45 adhérents étaient présents, avec pour le Bureau : Nicole Anconina (présidente), Annick Jeannès (vice-présidente), Lucienne Jean (secrétaire), Gérard Jean (trésorier), **et** : Maurice Anconina, Jean-Michel Barbier, Pierrette Camus, Yasmine Chani, Marie-Claude et Christian Coget, Nicole Cornic-Moya, Odette Degrois, Marie-Jo Desmet, Odile Dufau, Claire et Jean-Claude Dumont, Rosel Edvarsson-Giron, Jean-Louis Euler,

Isabelle et Robert Farrell, Françoise Gandrille, Roberta et Gérard Goldblum, Bernard Jeannès, Madeleine Kerroumi, Marianne et Pierre Legrand, Marie-Louise Leraillie, Sonia Leroy, Monique Mangin-Rabelle, Philippe Marion, Ghislaine Martin, Monique Mathieu, Jacques Moreilleras, Marie-Thérèse et Hervé Moula, Nicole-Léa Mouty, Isabelle Pellerin, Pierre Relano, Sylvie et Robert Tschanzhenz, Annie Velleine, Elisabeth et Lucien Vial.

Était présente également : Gertrud Géromont, ancienne adhérente qui repris sa cotisation ALMA pour 2020.

18 adhérents étaient excusés : Dominique Chalvet, Sylvine et Patrick Cros, Marcelle Delécluse, Didier Desmet, Bernard Gandrille, Aline et Gustave Idasiak, Catherine Jarige, Philippe Lamps, Claudine et Pierre Matraïotti, Jacques Meggs, Consuelo de Montmarin, Charles Samson, Fabienne et Serge Plot, Yves Samson, Marie-Thérèse SIRIEX.

Nous avons enregistré, depuis le début de l'année et au cours de l'AG 18 adhésions « individuel » et 8 adhésions « couple ».

Les adhérents avaient reçu par la poste leur convocation ; le rapport d'activité, le rapport financier, le compte d'exploitation et le bilan au 31 décembre 2019 ont été distribués en début d'AG et seront joints à ce compte-rendu pour les adhérents absents à l'AG.

L'agenda prévisionnel de l'ALMA pour 2020 a été distribué en fin de séance avec UNE ERREUR QUE NOUS VOUS DEMANDONS DE CORRIGER : **la conférence de Nicolas Bilot « Lamorlaye du 15e au 18e siècle, seigneurs, châteaux et domaine seigneurial » a lieu le DIMANCHE 9 FEVRIER à 16h** (et non le samedi 9 février qui n'existe pas...).

D'autre part, comme précisé à l'AG par Annick, la conférence sur Stevenson du 27 mars commencera à 19h et non à 20h.

Tous ces rapports sont mis sur notre blog (lamorlayealma.wordpress.com) et seront transmis (par mail ou sur papier) aux adhérents absents à l'AG. Les rectifications seront faites sur l'agenda pour la version mise sur le blog et envoyée avec ce compte-rendu.

Déroulement de l'assemblée générale

Nicole Anconina (présidente) remercie tous les participants à l'AG. Elle remercie la municipalité dont l'aide nous est très précieuse tout comme son intérêt pour le travail de l'ALMA.

Nicole rappelle enfin la disparition de trois personnes proches de l'ALMA à divers titres : Liliane Madeleine, Monique Moreilleras et la résistante Geneviève Le Berre.

1- Lucienne Jean (secrétaire) présente le rapport d'activité qui résume les informations détaillées sur nos activités décrites dans les 6 comptes-rendus (5 distribués en 2019 et le dernier distribué en janvier 2020).

2- Gérard Jean (trésorier) présente le rapport financier portant sur les comptes 2019 (compte d'exploitation et bilan).

➤ **Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité par les adhérents présents à l'assemblée générale.**

➤ **Le compte d'exploitation, le bilan et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité par les adhérents présents à l'assemblée générale.**

➤ **L'exercice 2019 faisant apparaître un résultat négatif de 194€17, les adhérents présents à l'assemblée générale approuvent à l'unanimité l'affectation du résultat de l'exercice 2019 au report à nouveau.** Le calcul du report à nouveau pour 2020 sera le suivant : 4672€57 (report à nouveau de l'exercice 2019) – 194€17 (résultat négatif de l'exercice 2019) = 4478€41

➤ **Les adhérents présents à l'assemblée générale décident à l'unanimité le maintien du montant des cotisations pour l'exercice 2021 : soit, INDIVIDUEL à 12€ ; FAMILLE à 12€ pour la première personne d'une famille PLUS 6€ pour chacun des autres adhérents de la même famille ; et donc COUPLE à 18€.**

3- Élection du bureau pour l'année 2019 : comme indiqué dans la convocation, les membres sortants sont candidats, chacun à son poste ; aucune autre candidature n'ayant été proposée, il est procédé au vote : **chaque candidat est élu à l'unanimité par les adhérents présents à l'assemblée générale. Pour l'année 2020, le bureau est donc formé ainsi :**

- Nicole Anconina, au poste de présidente ;
- Annick Jeannes, au poste de vice-présidente ;
- Lucienne Jean, au poste de secrétaire ;
- Gérard Jean, au poste de trésorier.

Bien évidemment, les adhérents peuvent, s'ils le souhaitent, prendre en charge, avec le bureau, un sujet leur choix et ils sont déjà plusieurs à le faire régulièrement ou ponctuellement.

4- Nicole Anconina (présidente) et Annick Jeannes (vice-présidente) présentent les différents projets préparés par le bureau sortant pour l'année 2020 : après discussion, l'agenda prévisionnel qui regroupe ces projets est approuvé à l'unanimité par les adhérents présents à l'assemblée générale.

Deux points particuliers sont présentés :

- la participation de l'ALMA à la brocante nous semble ne plus avoir de sens dans la mesure où le public de la brocante, beaucoup moins nombreux, ne s'intéresse plus à nos revues ou à nos propositions : il est décidé de ne pas reprendre de stand en 2020.
- Le barbecue de l'ALMA ne se fera pas à la Maison des Loisirs qui est actuellement louée à des professionnels de santé. Il se fera dans les jardins de l'association syndicale du Lys Chantilly qui nous accueille très gentiment ! Ce sera aussi bucolique mais moins central : nous organiserons le covoiturage (que nous pouvons aussi organiser pour les conférences au château).

Dans l'agenda on peut noter 2 absences :

- Depuis 2 ans nous ne faisons plus de sortie autour de la Saint-Hubert essentiellement en raison des contestations qui entourent cette manifestation et éclipsent le cérémonial de la messe de la Saint-Hubert qui était nous intéressait.
- Le projet de visite de la Garde Républicaine (quartier des Célestins) que nous évoquons depuis 2 ans est vraiment difficile à organiser : le rapport visite/trajet et le coût ont décidé le bureau à y renoncer pour l'instant. Nous vous signalons que le quartier des Célestins est ouvert au public pendant les journées du patrimoine.

Monsieur le Maire prend la parole et fait le point sur le projet de la municipalité autour de la chapelle protestante : le bureau aurait souhaité engager un débat en AG sur ce projet mais ne sachant pas exactement ce qui pouvait être dit publiquement à ce jour, le rapport d'activité se contentait de l'évoquer très rapidement. Après l'exposé du maire nous avons pu vous consulter !

La municipalité a acheté la chapelle protestante (place du Calvaire) qui avait été mise en vente par l'association qui en avait hérité. L'ALMA a été consultée avant cette décision et nous avons insisté sur le fait que cette chapelle est le seul témoin aujourd'hui de l'installation de l'activité hippique à Lamorlaye, activité qui a attiré de nombreux Anglais dans notre ville ; ce sont ces premiers Anglais qui ont construit et fait vivre la chapelle.

L'ALMA a proposé d'en faire un musée pour la ville avec un fond permanent sur l'histoire du monde hippique et la possibilité d'expositions temporaires sur d'autres aspects de notre histoire (réalisées par l'ALMA) ou d'expositions temporaires d'artistes. Se pose alors le problème de la gestion tout au long de l'année de l'ouverture au public : le bureau avait hésité à s'engager sur des embauches même dans le cadre du « service civique » envisagé par la municipalité. Le maire explique que c'est un point important pour la réalisation de ce projet. Nous pouvons alors vous poser la question : les adhérents présents sont nombreux à se déclarer prêts à partager les temps d'ouverture au public. C'est un élément très positif pour la suite de ce projet qui s'inscrit tout à fait dans les ambitions de l'ALMA !

Reste à faire quelques travaux et à réfléchir à l'aménagement de la chapelle qui restera aussi un lieu de culte utilisé par l'association des protestants de Lamorlaye : le maire va organiser une réunion à 3 pour avancer sur ce sujet.

L'autre point sur lequel le maire s'est exprimé concerne une brochure sur l'histoire de Lamorlaye rédigée par Aquilon-Patrimoine (l'entreprise de Nicolas Bilot qui a fait, à la demande de la municipalité, des recherches sur l'histoire de Lamorlaye) :

La municipalité doit en faire la mise en page et en assurer la publication et envisage d'en confier la diffusion à la librairie de Lamorlaye et ...à l'ALMA !

C'est vraiment la première fois que l'ALMA est autant associée aux projets de la municipalité concernant notre patrimoine et nous en sommes très heureux et fiers !

Nous avons terminé cette AG autour d'un buffet dinatoire préparé par le bureau et largement pourvu par nos adhérents dans une ambiance très chaleureuse.

Merci pour votre soutien et à très bientôt pour nos prochaines manifestations !

CR 01-AG- Alma 2020